



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE
20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Paris, le 9 juillet 2001

F:\PRIVE\DARPM\SDm\STA\CL\masses\cmasse.doc

CIRCULAIRE

N° 01.00.600.001.1 du 9 juillet 2001
modifiant la circulaire n° 92.00.600.001.1 du 15 octobre 1992
relative aux "masses-étalons et poids-étalons"

L'autorisation de construction des masses-étalons visée aux points 8.1 et 8.2 de la circulaire du 15 octobre 1992 est délivrée par le Laboratoire National d'Essais à compter du 16 juillet 2001.

Pour le secrétaire d'État à l'industrie et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

E. TROMBONE